REGION BRUXELLOISE

Commune de
WOLUWE-SAINT-LAMBERT

Avenue Paul Hymans 2
1200 Bruxelles
Tél : 02.761.27.11
Fax : 02.772.25.67
www.woluwe1200.be

VAN STEENKISTE & van den HOVE
d'ERTSENRYCK – Notaires associés
Madame Maëlle HEEREN
Boulevard de la Woluwe 60C
1200 Woluwe-Saint-Lambert

Votre demande du	**Vos réf.**	**Votre correspondant :**	**Nos réf.**	Tel : (02) 761.28.14
20/10/2025		O. Bourdiau	RU/25/1114	ru.si@woluwe1200.be

Madame,

En réponse à votre courrier réceptionné le 20/10/2025, relatif à une demande de division d'un bien situé **Avenue Georges Henri 259 cadastré 3ème division section D n°149/Y/10**, nous avons l'honneur de vous annoncer que nous n'émettons **aucune objection à la division du bien** tel que figurant aux plans ci-joint dressés par Monsieur Denis QUERTAINS de FOR LIVING S.R.L. , Géomètre-expert, dont les bureaux sont situés rue de la Gendarmerie, 10 A à 1380 Lasne,

Ces plan établissent la division de l'immeuble décrit ci-dessus en 2 lots (lot Y et Lot Z):

- Lot 1, 1 activité productive avec son commerce accessoire.
- Lot 2, 1 logement.

Néanmoins, nous attirons votre attention sur la nécessité de respecter les prescriptions urbanistiques en vigueur sur les parcelles concernées ainsi que les éventuels permis d'urbanisme délivrés.

Remarques :

- **sur la base des informations fournies, il semblerait que certains actes et travaux soumis à permis d'urbanisme ont été effectués sans en avoir obtenu un (liste non-exhaustive : suppression d'un escalier dans l'annexe arrière (du rez-de-chaussée au 1er étage) – modifications esthétiques en façade avant)**

Veuillez agréer, Madame, l'expression de notre considération distinguée.

Rédigé le 14/11/2025,

Par le Collège,

Le Secrétaire communal,

Bertrand Dewez

Bertrand DEWEZ

Par délégation,
L'Echevine de l'Urbanisme et
des Permis d'Environnement,

Delphine De Valkeneer

Delphine DE VALKENEER